

Nouveau projet de réforme de l'enseignement

Tout le monde est content; personne n'est satisfait

Le nouveau projet de réforme du système éducatif proposé, il y a quelques jours seulement, pour discussion à l'opinion publique, par le ministère de l'éducation, a suscité, déjà, de très nombreuses réactions et des commentaires sur les pages du Forum créé, à cet effet, sur l'Internet. L'adresse électronique du Forum est la suivante : (www.forum.education.gov.tn).

Comme l'on devait s'y attendre, les commentaires que nous avons pu recenser émanaient principalement des enseignants et éducateurs, des élèves et des parents d'élèves.

En recueillant 83 commentaires, en l'espace de quatre jours, l'aspect relatif aux examens et au contrôle continu des connaissances, vient en tête concernant le nombre des réactions. Il est suivi par l'aspect relatif aux cours particuliers et aux cours de rattrapage et de soutien qui a suscité 63 réactions, soit autant que l'axe relatif à l'aménagement du temps scolaire. L'aspect relatif aux programmes et manuels scolaires a recueilli 51 commentaires. Vient ensuite l'axe relatif à l'administration et la direction des établissements scolaires qui a suscité 50 réactions. Puis viennent l'axe relatif à la formation des enseignants et des éducateurs (36 commentaires), l'aspect relatif à l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (31 commentaires) et enfin l'axe relatif à l'orientation scolaire (choix des sections et filières par l'élève), qui a recueilli 16 réactions.

Les appréciations varient selon les catégories auxquelles appartiennent les commentateurs, mais par leur diversité, elles constituent un véritable échantillon représentatif de toutes les réactions prévisibles.

Ainsi, les enseignants et les éducateurs sont favorables, dans leur grande majorité, à la réinstauration de la méthode des examens à tous les niveaux et la suppression du passage quasi automatique d'une année à l'autre, en vigueur, notamment dans l'enseignement primaire. Le projet de réforme propose le rétablissement de l'examen de sixième année primaire pour accéder à la première année du second cycle de l'enseignement de base, alias première année secondaire, ainsi que le rétablissement du diplôme de fin d'études de l'enseignement de base, en tant que voie d'accès obligatoire à l'enseignement secondaire. Les enseignants et les éducateurs (inspecteurs, conseillers pédagogiques, notamment) soutiennent le rétablissement de ces deux examens afin de préserver le niveau de l'enseignement.

Pour les mêmes raisons, et comme le propose le projet de réforme, les enseignants et les éducateurs sont favorables à la suppression

de la prise en compte de 25% de la moyenne annuelle de l'élève dans le calcul de la moyenne générale à l'examen du baccalauréat.

Certains commentateurs ne manquent pas de rappeler que les mesures de passage automatique et de prise en compte de 25% de la moyenne annuelle à l'examen du baccalauréat étaient des mesures administratives prises, sous l'ancien régime, au service d'intérêts politiques, et il s'est avéré qu'elles visaient à faciliter le succès des enfants du clan favori de l'ex président déchu, comme beaucoup d'autres décisions sur mesures prises dans divers domaines, dont la dernière réforme constitutionnelle permettant au président de la République de renouveler indéfiniment sa candidature aux élections présidentielles. La suppression de la semaine bloquée est également appuyée par les commentateurs parmi les cadres éducatifs.

Les élèves sont, par contre, opposés à la suppression de la prise en compte de 25% de la moyenne au baccalauréat. Un élève est d'avis que les perdants sont les pauvres, alors qu'un autre élève a insisté à cinq reprises pour que la mesure soit maintenue.

Autres avis

Des élèves et des parents d'élèves soutiennent, aussi, le maintien de la semaine bloquée afin de permettre à l'élève de réviser les cours, et de passer les tests, sans être astreint, en même temps, à assister à de nouveaux cours, ce qui est de nature à le fatiguer.

La pratique des cours particuliers payants est rejetée par les diversités d'élèves dont certains proposent, néanmoins, le maintien de ce genre de cours, à condition d'être dispensés au sein des établissements éducatifs et de faire bénéficier ces établissements d'une partie des revenus.

S'agissant de la vie scolaire, un commentateur a proposé la révision du travail des conseils de discipline et de les appeler conseils de suivi et d'encadrement".

Enfin, un parent d'élève a dit avoir aimé que le projet évoque aussi "la question de la violence verbale et physique exercée par les enseignants sur nos enfants", ce à quoi un enseignant a répondu "que ce vous dites est peut-être vrai, mais il existe des parents d'élèves qui traitent l'école comme un marché."

Ce grand intérêt spontané à cette réforme du système éducatif mérite d'être enregistré, au moment où les leaders d'opinion dans le pays cherchent, en ce moment, à focaliser l'attention du public, principalement, sur des questions de pure politique".

Salah BEN HAMADI